

Commercial Matthieu		
Date de la demande		
Date de la demande		

VISITE TECHNIQUE

Chargé d'affaire ncadet

PROJET Puissance envisagée : 3 kWa	AC avec revente du sui Contr maintena	at de OUI 🗾 NON 🗍		
Adresse: 5 Rue des Palmistes	Stockage :	3		
Code postal: 97436 Commune Saint-Leu				
Contact interlocuteur sur site :				
Nom & Prénom : Hoareau				
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com	Tél : 06927′	15684		
DÉCLARATION AU PRÉAL	ABLE			
Superficie du ou des terrain(s) :	Réf. Cadastr	ale:		
Connaissance d'une zone particulière (classée) :				
1) Situation juridique du terrain				
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?				
* Joindre copie du permis de construire				
2) Type de bâtiment				
Résidence principale	Bureaux	Entrepôt		
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:				
PLANS				
Plan cadastral Plan de	masse Plan	de toiture / vue de dessus		
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment				

BATIMENT /	HABITATION		
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre
Couverture (type) :	tôle ondulée	■ nervurée	autre
État couverture :	bon	✓ moyen	age
État des vis :	bon	✓ moyen	age
Type de vis : <u>Je sais</u>	spas		
Type de charpente :	■ métallique	bois	autre
État charpente :	bon	✓ moyen	âge
Entraxe de pannes :	Oui	Zone d	'ombre Oui Non
Accessibilité (échelle,	hauteur) : 🔳 Oui	Non	
* Prendre une photo c	le l'accès en toiture		
EMPLACEMENTS			
Compteur : Limite de propriété 🔳 À l'intérieur du bâtiment			
Disjoncteur : Limite de propriété			
Arrivée EDF : Aér	ienne	Aéro-souterrair	n Souterrain
PHOTOS			
Photo des façades Photos du bâti Photos de la toiture			
■ Une photographie permettant de situer l'habitation dans l'environnement proche			
■ Une photographie permettant de situer l'habitation dans le paysage lointain			
Photo compteur - disjoncteur			
■ Photo local onduleur retenu			
■ Photo toiture retenue pour poser le PV			
■ Cheminement retenu			

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	
aze		

SCHEMA





Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





Client : Hoareau



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

Productible : Production avec centrale à l'année :			
Date de retour :	Etat de validation :		
Signature client :	Signature technicien :		